

BILAN 2025 : CYCLEVIA DÉPASSE SES OBJECTIFS ET ACCÉLÈRE SON ACTION SUR LE TERRAIN

Rueil-Malmaison, le 23 septembre 2026 - À l'occasion de la sortie de son quatrième rapport d'activité, Cyclevia revient sur 2025, une année charnière marquée par des résultats conformes aux objectifs et même au-delà, mais aussi son passage à une REP mixte et l'accélération de ses actions sur le terrain. L'éco-organisme des huiles et lubrifiants confirme la solidité de son modèle et se projette maintenant sur 2027, fin de son premier agrément.

Un pilotage maîtrisé qui accompagne la trajectoire de la filière

En 2025, avec près de 433 000 tonnes d'huiles déclarées par les producteurs de lubrifiants (soit 96 % du marché estimé) et des indicateurs de collecte et de recyclage d'huile usagée au-dessus des objectifs réglementaires, l'éco-organisme confirme sa trajectoire et la solidité de son modèle. Depuis 4 ans, Cyclevia renforce en continu son pilotage. La maîtrise de ses dépenses lui a notamment permis de réduire l'éco-contribution due par les producteurs au titre de leur adhésion, passant de 89 €/tonne les 3 premières années de l'agrément à 67 € en 2025. Une trajectoire à la baisse qui se poursuit en 2026 pour atteindre 50 €/tonne.

Dans le même temps, l'éco-organisme fait évoluer son dispositif d'éco-modulation pour encourager l'éco-conception des produits mis sur le marché. Ainsi, les lubrifiants biodégradables pourront bénéficier d'un abattement de 30 à 80 %. Cette nouvelle mesure mise au point en 2025 sera mise en place en 2027 sur la base des ventes 2026.

Autre fait notable, Cyclevia a lancé l'an passé une campagne de régularisation des non-contributeurs destinée à garantir l'équité entre tous les producteurs du marché français. Sur les 77 contactés, 45 ont régularisé leur situation et adhèrent à présent à Cyclevia.

Améliorer encore les performances de collecte et expérimenter de nouvelles solutions

L'année écoulée, Cyclevia a poursuivi son action pour améliorer la collecte et mieux répondre aux réalités du terrain. Résultat : près de 240 500 tonnes d'huile usagée collectées par la filière pour un taux établi à 57,3 %, un niveau toujours supérieur à l'objectif réglementaire de 53 % fixé pour 2025. D'autre part, pour faire face à la progression des lots pollués aux PCB (PolyChloroBiphényle), liée à l'arrivée en fin de vie d'anciens transformateurs, l'éco-organisme a renforcé sa prise en charge. Lorsque l'origine de la pollution ne peut être identifiée, Cyclevia peut en effet financer l'intervention d'une structure spécialisée, permettant de sécuriser les collecteurs et de faire remonter des situations jusque-là parfois passées sous silence.

L'année a aussi été marquée par une expérimentation inédite en France métropolitaine menée en partenariat avec Carter-Cash, Norauto et Midas, enseignes du groupe Mobivia. Entre juin et décembre 2025, 21 points d'apport volontaire ont été installés dans quatre régions afin de tester une solution de proximité pour les particuliers, complémentaire aux déchèteries. L'opération a permis de collecter en six mois 56 tonnes d'huile usagée et 6,4 tonnes d'emballages souillés. Au-delà des volumes recueillis, et si les enseignes n'ont pas souhaité prolonger l'opération, cette

dernière a permis à Cyclevia de mieux comprendre les usages et les conditions d'une telle collecte, mêlant huile usagée et emballages.

Faire de l'huile usagée une véritable ressource

Sur le plan du traitement, les résultats de la filière sont sur la bonne voie avec un taux de régénération/recyclage de 86,6 %, au-delà des 83 % requis pour 2025 et à l'approche des 90 % attendus en 2027. Derrière ce chiffre, la mobilisation des collecteurs-regroupeurs, encadrés et orientés par l'éco-organisme, a été déterminante. **Cyclevia prolonge par ailleurs jusqu'au 31 décembre 2027 son appel à projets et maintient sa dotation de 11 millions d'euros** pour l'implantation en France d'une nouvelle unité de régénération. La prime accordée aux producteurs qui incorporent des huiles de base régénérées dans leurs formulations est passée quant à elle de 20 % à 30 %. Ces actions et évolutions traduisent une intention claire : faire de l'huile régénérée une ressource de haute qualité capable de réintégrer, à plus grande échelle, des produits performants.

Aller là où les autres ne vont pas toujours

En 2025, Cyclevia a poursuivi plusieurs opérations hors normes dans des territoires où les contraintes (géographiques, économiques...) appellent des réponses que les solutions classiques du marché ne peuvent pas toujours apporter. **À La Réunion** par exemple, Cyclevia a ainsi préparé une collecte par hélitreuillage dans le cirque de Mafate ; **en Guyane**, l'éco-organisme a étudié une intervention dans une zone accessible uniquement en pirogue ; et **sur l'île de Sein en Bretagne**, 2,5 tonnes d'huile usagée ont été évacuées en mai 2025. Ces interventions reposent sur un principe simple : agir en fonction des besoins de chaque territoire. Pour les Outre-mer, ce choix assumé, guidé par l'intérêt général, revêt une dimension financière non négligeable. En effet, pour chaque euro d'éco-contribution collecté en 2025 dans les territoires ultramarins, **Cyclevia a dépensé en moyenne six fois plus pour y mener à bien sa mission.**

Cyclevia change d'échelle et apporte maintenant sa solution opérationnelle

La principale évolution de 2025 reste pour l'éco-organisme son passage d'une REP purement financière à une REP mixte. Cyclevia continue ainsi de soutenir financièrement les opérateurs de la filière, mais organise également désormais, et de façon opérationnelle, la collecte et le recyclage. Ce nouveau modèle ne se substitue pas à l'initial : il ajoute une nouvelle solution et maintient la liberté de choix des détenteurs.

Cette évolution trouve sa traduction la plus concrète dans le lancement de *Ma collecte* en avril 2025. La solution de Cyclevia, entièrement gratuite, qui permet aux professionnels et aux collectivités de confier directement à l'éco-organisme la gestion de leur huile usagée, de l'enlèvement au recyclage, et ce partout en France métropolitaine et dès 200 litres. Avec *Ma collecte*, les détenteurs, qu'ils détiennent un ou de nombreux sites, bénéficient de la traçabilité de leurs flux et ont l'assurance qu'ils seront bien livrés en centre de recyclage et pas seulement en valorisation énergétique. Un engagement qui a du sens pour un acteur de l'économie circulaire tel que Cyclevia.

Sensibiliser pour mieux trier, mieux recycler et se protéger

Parce que la performance d'une filière REP repose également sur la qualité du geste de tri, **Cyclevia a poursuivi en 2025 son travail de pédagogie auprès des professionnels comme du grand public.** L'éco-organisme a renforcé sa présence sur les grands rendez-vous professionnels et officialisé en mars 2025 un **partenariat avec la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA)** destiné à sensibiliser pilotes, mécaniciens, organisateurs et passionnés à la gestion et au recyclage de l'huile usagée. Des opérations associant collecte et pédagogie ont notamment été déployées lors du Rallye Mont-Blanc Morzine, des 24 Heures Camions du Mans ou encore du Rallycross de Dreux.

Cyclevia a également engagé la préparation d'une campagne nationale de sensibilisation à destination des particuliers, déployée en 2026 et 2027 pour mieux faire connaître la dangerosité de l'huile usagée et les bons gestes à adopter.

Six grands chantiers pour préparer la fin du premier agrément

À l'approche de l'échéance de son premier agrément, fin 2027, Cyclevia ouvre une nouvelle séquence et affiche 6 priorités qui structureront les prochains mois :

- Installer durablement la REP mixte et poursuivre le développement de Ma collecte ;
- Mettre en place la nouvelle REP emballages professionnels au sein de sa filière ;
- Faire émerger des solutions de traitement local en Outre-mer ;
- Sensibiliser le grand public ;
- Tester de nouvelles solutions de collecte ;
- Préparer les conditions d'un deuxième agrément.

Une feuille de route qui prolonge la transformation engagée en 2025 : après avoir structuré son modèle au cours de ses premières années d'existence, Cyclevia entend désormais convertir les dispositifs engagés en solutions durables et opérationnelles au service de toute la filière.

« Après plusieurs années consacrées à structurer notre modèle, 2025 marque un changement de dimension pour Cyclevia. La solidité acquise nous permet aujourd'hui d'aller plus loin : mieux piloter la filière, renforcer son niveau de circularité et intervenir directement là où les solutions existantes ne suffisent pas. Cette évolution ne change pas notre cap ni notre ambition ; elle nous donne davantage de moyens pour l'atteindre. À l'approche de la fin de notre premier agrément, notre responsabilité est désormais de transformer les dispositifs engagés en solutions durables, utiles aux acteurs de la filière comme aux territoires. » explique André Zaffiro, Directeur général de Cyclevia.

>> Retrouver [ICI](#) le rapport d'activité 2025

>> Retrouver [ICI](#) les chiffres clés 2025

À PROPOS DE CYCLEVIA

Cyclevia est l'éco-organisme de la filière des huiles et lubrifiants. Société privée à but non lucratif, agréée par l'État et chargée d'une mission d'intérêt général, elle réunit plus de 450 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant 96 % du marché. Cyclevia soutient partout en France la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière, en encourageant l'éco-conception des produits et en sensibilisant professionnels et particuliers aux dangers du déchet et aux bonnes pratiques.